



## L'AFRIQUE MONTRE LA VOIE AU PARLEMENT EUROPÉEN

**Bruxelles, le 9 mars 2018** – Il y a des « gagnants » et des « perdants » en matière de conservation de la faune sauvage en Afrique ! Voici le message de S.E. l'Ambassadeur du Zimbabwe à l'occasion de la conférence « **Gardez votre calme et laissez l'Afrique prendre les choses en main. Le dialogue Afrique - Union européenne : appuyer les communautés dans leurs démarches pour conserver la faune sauvage** », organisée le 6 mars 2018 au Parlement européen à Bruxelles. Il a déclaré que les pays d'Afrique australe faisaient partie des « gagnants » au vu de la croissance des populations d'espèces sauvages dans ces pays.

Lors de cette conférence organisée par le **député européen Karl-Heinz Florenz**, Président de l'intergroupe « Biodiversité, Chasse, Activités rurales » du Parlement européen, des représentants des autorités chargées de la gestion de la faune sauvage, des parlements et des ambassades de certains pays, et d'organisations non gouvernementales du Zimbabwe, d'Afrique du Sud et de Namibie ont expliqué pourquoi l'UE devait « Garder son calme et laisser l'Afrique prendre les choses en main » quant aux décisions en matière de gestion et de conservation de la faune sauvage en Afrique.

**Ali Kaka**, ressortissant kenyan et Vice-Président de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), l'organisation de représentation des organisations de conservation de la nature la plus importante au monde, a animé la discussion et encouragé le public à intervenir et à poser des questions.

Les membres du panel ont expliqué au public, composé notamment de députés européens, de représentants de la Commission européenne et de dirigeants de la communauté cynégétique et de l'utilisation durable, à quel point la chasse en Afrique contribuait à la conservation de la faune sauvage, à l'amélioration des habitats et à la lutte contre le braconnage et le trafic illégal. Les orateurs ont mis l'accent sur l'importance des projets communautaires de conservation, qui constituent l'élément qui a permis à l'Afrique de mettre fin au déclin de certaines populations d'espèces tout en contribuant de manière vitale aux moyens de subsistance des communautés locales.

**Joanna Drake** (Directrice générale adjointe de la DG de l'environnement de la Commission européenne), **Maxi Louis** (NACSO, représentante des communautés de Namibie), **S.E. Prof. Kaire Mbuende** (Ambassadeur de Namibie), **S.E. Tadeous Chifamba** (Ambassadeur du Zimbabwe), **Joanne Yawitch** (Présidente de SANParks), **Arnaud Goessens** (Société pour la conservation de la vie sauvage - WCS) et **Wilfried Pabst** (propriétaire foncier au Zimbabwe) formaient le panel.

La ministre sud-africaine des Affaires environnementales, le **Dr Edna Molewa**, a adressé un message vidéo à la conférence. La ministre Molewa a réitéré qu'il faudrait que les méthodes de gestion de la faune sauvage en Afrique du Sud soient bénéfiques à la faune sauvage tout comme à la population. « L'Afrique du Sud est

déterminée à promouvoir la chasse durable, conformément à la législation en vigueur » a-t-elle déclaré. Elle a fait savoir que les personnes qui chassaient légalement pour les trophées et pour la viande de brousse avaient rapporté respectivement 1,6 et 8,6 millions de rands - environ 129 et 584 millions d'euros - à l'économie sud-africaine durant la saison de chasse 2015-2016. La chasse contribue à la sécurité alimentaire, car la viande obtenue est maigre, riche en protéines et issue d'animaux ayant vécu en liberté. Chaque année, la chasse permet d'obtenir entre 31 000 et 87 000 tonnes de viande de brousse.

**Joanna Drake** a souligné qu'il était crucial que les communautés locales soient impliquées. Il s'agit en effet d'un élément clé du Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages. Elle a encouragé les organisations impliquées dans l'utilisation durable à continuer leurs activités de conservation, vivement appréciées, et à promouvoir la chasse durable.

**S.E. l'ambassadeur Prof. Kaire Mbuende** s'est dit préoccupé par le fait qu'il y ait eu des tentatives de bannir les importations de trophées dans l'UE. Une telle interdiction aurait des conséquences désastreuses étant donné que 80 % des recettes de Namibie en lien avec la faune sauvage proviennent de l'industrie de la chasse.

**Maxi Louis** a ajouté que, malgré les difficultés que rencontre la Namibie quant à la gestion de la faune sauvage, comme la sécheresse, les conflits entre les hommes et la faune sauvage, le braconnage et les problèmes liés à l'utilisation des terres, le pays connaît de belles réussites : la création de paysages connectés, bonne gouvernance et véritable partage des bénéfices.

**S.E. l'ambassadeur Tadeous Chifamba** a précisé que le braconnage représentait l'une des plus grandes menaces pour la faune sauvage au Zimbabwe. Il a mis en exergue l'importance de la chasse durable comme contre-mesure et comme moyen de motiver les communautés locales à vivre en harmonie avec leur faune sauvage grâce au retour sur investissement pour les communautés locales.

**Willy Pabst** a parlé de la réussite du « paradis pour la faune sauvage » qu'il a créé. Il a déclaré que la chasse au trophée était à l'origine de ce succès, car elle fournit les revenus nécessaires pour assurer la prospérité de la faune sauvage de son sanctuaire.

**Le député européen Stefan Eck**, Vice-Président de l'intergroupe « Bien-être animal » du Parlement européen, a exprimé son opposition à la chasse au trophée. Il reconnaît cependant que réduire la population sauvage d'un pour cent grâce à la chasse au trophée dans le but de maintenir une population en bonne santé pourrait être une mesure de gestion acceptable. Ceci pourrait constituer le début d'un dialogue constructif entre les détracteurs de la chasse au trophée et ses défenseurs dans l'intérêt de la conservation de la faune sauvage.

**Le député européen Bendt Bendtsen**, Vice-Président de l'intergroupe « Biodiversité, Chasse, Activités rurales », et **le député européen Franz Obermayr** ont salué les délégués africains pour les informations importantes qu'ils avaient fournies. Ils ont souligné l'importance de régulièrement organiser des événements similaires pour entendre le point de vue de l'Afrique. **La députée européenne Annie Schreijer-Pierik**, Vice-Présidente de l'intergroupe « Biodiversité, Chasse, Activités rurales », a présenté des conclusions importantes et a clôturé la conférence.

Le message délivré par les orateurs et les participants à l'attention de l'UE était clair. Les autorités de gestion de la faune sauvage en Afrique et les responsables d'organisations liées à la conservation en Afrique australe gèrent et conservent avec succès leur faune sauvage grâce à des méthodes d'utilisation durables, notamment

la chasse. Les décideurs de l'UE devraient travailler en collaboration avec les dirigeants africains afin de maintenir, de soutenir, d'améliorer et de reproduire de tels succès.

La Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE (FACE), le Conseil international pour la conservation du gibier et de la vie sauvage (CIC), l'Organisation européenne des propriétaires fonciers (ELO) et Safari Club International (SCI) ont eu le plaisir d'organiser conjointement cet événement, et de permettre à l'Afrique et à sa faune sauvage de se faire entendre à Bruxelles, capitale de l'Europe.

\*\*\*FIN\*\*\*

#### NOTES À LA RÉDACTION

La FACE est la Fédération des associations de chasse et conservation de la faune sauvage de l'UE. Établie en 1977, elle représente les intérêts des sept millions de chasseurs à travers l'Europe en sa qualité d'organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) à but non lucratif. La FACE est composée des associations nationales de chasseurs de 36 pays européens, y compris les 28 États membres de l'Union européenne. La FACE a également six membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe de l'utilisation durable de la nature. Elle est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) depuis 1987. [www.face.eu](http://www.face.eu)

#### POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, ENTRETIENS OU CITATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :

Alessio Borrello, *Communication Manager*, [alessio.borrello@face.eu](mailto:alessio.borrello@face.eu)

---

**FACE**

 Rue Belliard 205 b5, B-1000 Brussels



+ 32 (0)2 732 6900



info@face.eu



www.face.eu

